



*Tour de France : la collecte des déchets du mercredi 12 juillet perturbée.*

**Le mercredi 12 juillet, Moulins est l'arrivée d'une étape du Tour de France, ce qui implique une réorganisation des collectes : jour, horaire, circuit...**

*Dans le détail ...*

**> La collecte des emballages et papiers (jaune) du mercredi 12 juillet, pour les rues de Moulins, fermées, listées ci-dessous, est reportée au jeudi 13 juillet.**

Les rues concernées sont :

- avenue d'Orvilliers (de la Place Régemortes à la rue Baudin)
- boulevard de Nomazy (de Quai d'Allier à la rue de Champmilan)
- impasse de la Font Vinée
- Quai d'Allier
- rue Achille Allier
- rue Baudin
- rue Blanche
- rue Jean Coulon
- rue Louis Ganne
- rue Marius Perret
- rue Régemortes
- rue Stéphane Servant
- rue du Port

Les habitants de ces rues fermées devront **sortir leurs sacs/bacs le mercredi 12 juillet après 21h ou le jeudi 13 juillet avant 6h.**

**> Pour les communes suivantes, collectées le mercredi** ordures ménagères (noir) et/ou emballages et papiers (jaune) : **Avermes, Besson, Chemilly Marigny, Moulins (sauf les rues fermées), Noyant d'Allier, Saint-Menoux, Souvigny et Yzeure, la collecte des déchets débutera dès 4h** du matin et les circuits sont repensés :

il est demandé aux habitants de **présenter leurs sacs/bacs impérativement le mardi 11 juillet soir après 19h** et non le mercredi 12 juillet matin, en raison du passage très matinal des équipes de collecte sur la commune.

**> La déchèterie de Coulandon sera fermée le mercredi 12 juillet.**

Les déchèteries ouvertes les plus proches : Avermes et Bourbon l'Archambault.

## ***Fête Nationale : la collecte des déchets le vendredi 14 juillet maintenue.***

---

> **Le vendredi 14 juillet est un jour férié travaillé par les agents de collecte.** Il est demandé de respecter les règles de sorties des bacs ou sacs : après 19h la veille de la collecte ou avant 6h le jour même. Les bureaux et déchèteries seront fermées.

>> **Rappel :**

Ne sortez jamais vos déchets à l'heure à laquelle l'équipe de collecte passe habituellement devant chez vous, car pour des raisons de réorganisation interne, par exemple, votre rue peut être ramassée plus tôt. Lors des jours fériés, moins de déchets sont présentés à la collecte, l'équipe va de ce fait plus vite. Des travaux dans une rue peuvent aussi entraîner une modification, comme le regroupement des déchets au coin de la rue par l'entreprise de travaux. Une rue barrée peut aussi entraîner une collecte à une heure différente. Alors merci de respecter la règle : après 19h la veille ou avant 6h le jour de la collecte.

Seuls les 25/12 ; 1/01 et 1/05 sont des jours non collectés. Tous les autres jours fériés de l'année, les agents de collecte travaillent.